

8 mars 2021

## Renouvellement des membres de la Commission d'immatriculation

---

La commission d'immatriculation a vu sa composition renouvelée par le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance\*, par l'arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Composée de 16 titulaires et 16 suppléants**, représentants professionnels et les personnalités qualifiées de l'assurance, banque et finance (entreprises d'assurance, établissement de crédit, ...), **cette commission a la compétence d'inscrire, de supprimer voire de radier les intermédiaires.**

**La commission se réunit environ 1 à 2 fois par mois, en présence du commissaire du gouvernement.**

A titre d'exemple, au cours de l'année 2020, la commission d'immatriculation a pris environ 30.000 décisions d'entrée ou de sortie du registre. A celles-ci, s'ajoutent les décisions de non-inscription et d'ajournement.

Cet arrêté a pour effet de nommer pour une durée de cinq ans les représentants.

Une liste des membres de la commission d'immatriculation est mise à disposition sur le site internet de l'Orias.

### Orias

Créé en 2007, l'ORIAS est un organisme parapublic. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor, il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurance, banque et finance en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances et le Code Monétaire et Financier. L'immatriculation de ces intermédiaires est obligatoire.

Présidé par Philippe Poiget depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dirigé par Daisy Facchinetti, Secrétaire Générale, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.

### Relations Presse

LTV COMMUNICATION  
Laura TEBoulLE-VASSEN  
Consultante RP  
Tél. : 07 86 71 71 36

[lauratebouille@ltycommunication.com](mailto:lauratebouille@ltycommunication.com)

\*Arrêté du 1er mars 2021 portant nomination à la commission en charge des immatriculations au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (NOR : ECOT2104616A)

**I. Au titre des professionnels mentionnés à l'article L. 512-1 du code des assurances et à l'article L. 546-1 du code monétaire et financier ou leurs représentants :**

- 1° M. Jean-Paul ANCEL, membre titulaire ;
- 2° M. Alain BROCARD, membre titulaire ;
- 3° M. Géraud CAMBOURNAC, membre titulaire ;
- 4° Mme Virginie GAILLARD, membre titulaire ;
- 5° M. Aymerick PENICAULT, membre titulaire ;
- 6° M. Antonio CARNEIRO, membre suppléant ;
- 7° M. Cyril BAYVET, membre suppléant ;

**II. Au titre des personnalités qualifiées dans les domaines de l'assurance, de la banque et de la finance :**

- 1° Mme Marie-Anne BOUSQUET-SUHIT, membre titulaire ;
- 2° Mme Arabelle CONTE, membre titulaire ;
- 3° M. Jérôme GOELEN, membre titulaire ;
- 4° M. Gilles HOMAN, membre titulaire ;
- 5° Mme Caroline PLAUTE, membre titulaire ;
- 6° M. Nicolas SURREL, membre titulaire ;
- 7° M. Stéphane YVON, membre titulaire ;
- 8° Mme Laetitia CESARI, membre suppléant ;
- 9° M. Franck CLAISSE, membre suppléant ;
- 10° Mme Françoise COSTINESCO, membre suppléant ;
- 11° Mme Julie FAGES, membre suppléant ;
- 12° M. Patrice GOBERT, membre suppléant ;
- 13° Mme Karine RUMAYOR, membre suppléant ;